

Des carrossiers et troupiers aux chevaux de sport 1905 – 1965

Lorsque j'étais élève au haras du Pin, au début des années 60, avec pour tout bagage de connaissances hippiques, les noms des grands gagnants en concours hippique postérieurs à la deuxième guerre mondiale, d'Orgeix et Sucre de Pomme, d'Oriola et Ali Baba, et quelques autres, je m'étonnais en consultant à la bibliothèque de l'école, les livres traitant de l'élevage des chevaux de selle publiés au XIXème siècle, qu'il soit surtout question de carrossiers et fort peu de sport, si ce n'est de vénerie. Je ne savais pas alors que les sports équestres de saut d'obstacles n'ont débuté que vers 1875 avec le concours hippique (qu'on n'appelait pas encore CSO) puis vers 1900 avec le championnat du cheval d'armes, futur CCE.

En fait, c'est une erreur de perspective assez fréquente que l'on commet, surtout à propos d'un produit naturel comme le cheval, de penser que les hommes l'ont toujours utilisé comme on l'utilise de nos jours. En fait, les hommes ont avec les chevaux satisfait d'abord leurs besoins les plus pressants et les plus faciles à satisfaire, se déplacer (en les montant) et faire la guerre, puis se déplacer (en les attelant) puis parader (monté ou attelé) puis enfin faire du sport. La satisfaction de ces besoins a en outre évolué en fonction du progrès technique : c'est ainsi que l'on se déplaçait beaucoup plus au XIXème siècle en voiture attelée, qu'à califourchon, ceci à cause de l'amélioration du réseau routier puis ferré. Si bien que la SHF a vivement souhaité que les militaires, conservateurs de l'équitation française, "autrefois si brillante", participent aux épreuves pour « chevaux sautant des obstacles » qui dans les années 70 du XIXème siècle étaient peu fréquentées par les cavaliers civils.

Ne montaient plus à cheval alors, mis à part les militaires que les veneurs. **L'élevage au XIXème siècle** ne produisait en conséquence **que des troupiers et des carrossiers**, et à peu près **pas de chevaux de sport**. Les cavaliers connaisseurs de chevaux se remontaient avec des pur sang, ou des chevaux irlandais ou anglais, puisque dans ces pays la pratique de la chasse au renard était un bon test de sélection et qu'on y utilisait depuis de nombreuses générations l'étalon de pur sang anglais comme géniteur de chevaux de selle.

Ce n'est donc qu'avec l'apparition de l'automobile, dont la conséquence commerciale a été perçue par les éleveurs de la Manche dès 1905, que l'élevage français de chevaux de demi sang a dû abandonner la production de carrossiers, jusqu'alors très rémunératrice, et celle de son sous-produit le troupiers, pour se réorienter vers la production de chevaux de selle puis de sport. Ce tournant des carrossiers et troupiers vers les chevaux de sport a été pris selon les régions d'élevage plus ou moins rapidement : c'est à dire de façon variable, dans l'espace et dans le temps. Il a fallu à la circonscription du haras de Saint Lô une soixantaine d'années de 1905 à 1965 environ, pour prendre la place qu'elle occupe actuellement parmi les régions françaises d'élevage de chevaux de sport, je veux dire la première place.

J'examinerai comment a été pris ce tournant en deux étapes, de part et d'autre de la deuxième guerre mondiale : première étape 1905-1939, deuxième étape fin des années 40-1965. Mais au préalable, il nous faudra prendre connaissance de la façon dont était administré l'élevage au XIXème siècle jusqu'en 1914.

I- L'élevage des chevaux de demi sang au XIXème siècle jusqu'en 1914

1. Les étalons facteurs de chevaux de demi sang

A- Avant 1833

L'événement d'histoire de l'élevage qui a motivé l'exposition organisée par les Archives Départementales, inaugurée au début de l'été, et la réunion de ce soir, est rappelons le, le bicentenaire du rétablissement des Haras nationaux par Napoléon Ier par le décret du 4 juillet 1806. Ils avaient en effet été supprimés au début de la révolution le 31 août 1790.

Toutefois, la conception théorique qui inspirait à cette époque la politique de l'étalonnage n'avait pas évolué entre 1790 et 1806 : on ne parlait pas alors d'amélioration, et encore moins d'amélioration génétique (cet adjectif n'a vu le jour qu'au début du XXème siècle, 40 ans après les expériences de Mendel sur les petits pois) ; on parlait de "**lutter contre la dégénérescence**". On estimait en effet que les chevaux de sang les meilleurs, les mieux construits et les plus qualitatifs étaient les chevaux arabes, créés parfaits et de toute éternité par le bon Dieu. Malheureusement ils ne se maintenaient dans cet état de perfection que dans leur région d'origine, le Moyen Orient, Syrie, Arabie, Egypte. Les chevaux élevés sous nos climats tempérés, "à l'herbe plus grasse", s'épaississaient, se chargeaient de lymphes, prenaient un aspect plus commun, en bref dégénéraient.

Pour s'opposer à cette dégénérescence, il fallait recourir au croisement de retrempe, avec le sang arabe, malheureusement cher, étant donné la rareté de ces chevaux. C'est pourquoi la méthode la plus pratiquée était le croisement des juments des pays du Nord de l'Europe (disons nord de la Loire jusqu'aux actuelles Belgique, Hollande, à la grande plaine du nord de l'Allemagne jusqu'aux pays Baltes et à la Scandinavie) avec des étalons du Sud de l'Europe : étalons ibériques, napolitains et avec les barbes d'Afrique du Nord, qu'on supposait tous les uns et les autres teintés de sang arabe.

Cette influence supposée bénéfique du sang arabe fut confirmée à Napoléon Ier par l'expédition d'Egypte et le fil à retordre que lui avait donné la cavalerie des Mamelouks. En revanche, la ténacité des anglais, qui finit par provoquer, pour tenter d'en finir avec eux, le blocus continental, entrava jusqu'à la Restauration le recours aux étalons de pur sang anglais, pourtant tenus eux pour des arabes purs, dont l'apparence avait été modifiée par le milieu naturel anglais et la sélection sur les courses.

Toutefois, avec le retour des émigrés en 1815 dont beaucoup avaient vécu en Angleterre et connaissaient bien les courses anglaises et les haras anglais de pur sang, cette race gagna de nombreux partisans en France et de vigoureux procureurs contre la politique d'étalonnage des Haras nationaux, qui étaient royaux à l'époque.

B- 1833, l'année du pur-sang

L'activisme de ce groupe de pression finit par obtenir satisfaction en 1833, marquée par trois textes concernant la race de pur sang :

- **3 mars 1833** - Ordonnance royale créant le stud-book de pur-sang (stud-book français). Ce texte fut toutefois l'occasion d'un affrontement entre les amateurs de pur-sang et de courses, qui ne juraient que par les pur-sang anglais importés d'Angleterre ou nés en France mais issus de reproducteurs

importés d'Angleterre, et l'administration qui avait importé, outre quelques pur-sang anglais, également des pur sang arabes et qui entendait les faire tous inscrire au stud-book français, puisque les pur-sang anglais étaient, selon les conceptions de l'époque des pur-sang arabes modifiés par leur milieu naturel d'adoption. L'administration l'emporta sur ce point, et pour 125 ans, puisque le stud-book français comporta une section anglo-arabe jusqu'en 1958.

- **11 novembre 1833** – Création de la *Société d'Encouragement pour l'amélioration des Races de Chevaux en France*, dont l'objet social, organiser et administrer les courses en France, était de beaucoup dépassé par l'appellation que lui avaient donnée ses fondateurs, qui affichait clairement leur volonté de se substituer à l'administration des Haras.
- **10 décembre 1833** – Ordonnance royale réorganisant l'administration des Haras. Ce texte prend en compte les idées du lobby pur-sang, puisqu'il crée des encouragements à l'élevage des chevaux de pur-sang, mais aussi à celui des chevaux de demi-sang issus d'étalons de pur-sang (tels que les Haras nationaux les conçoivent, c'est à dire anglais, arabes, ou anglo-arabes bien que ce dernier qualitatif ne fut pas encore en usage en 1833).

C- Recours aux courses comme test des qualités "internes" des étalons facteurs de demi sang

La foi en la vertu des courses pour sélectionner les étalons était inébranlable chez Eugène Gayot, directeur général des Haras de 1846 à 1852. Dans "La France Chevaline", il distingue à de multiple reprise la sélection sur le modèle et la sélection sur l'épreuve. Il écrit par exemple : "*La forme seule peut tromper l'œil le plus exercé. Avec les courses on juge d'après l'expérience, sans l'épreuve on ne juge que d'après l'apparence*"¹

Pour l'améliorateur de base qu'était le pur sang anglais, les courses au galop étaient bien établies en France. Les courses au trot instituées à partir de 1836, n'avaient pas dans l'esprit de leur promoteur Ephrem Houel, à l'époque sous directeur du haras de Saint Lô, d'objectif de sélection. Il s'agissait pour lui d'inciter les éleveurs à mettre en travail leurs élèves de façon à les mettre sur le marché prêts à l'emploi, comme les anglais le faisaient eux mêmes avec leurs chevaux de demi-sang.

Mais Gayot avait de plus grandes ambitions pour les courses au trot. Il écrit "*N'eut-il pas été au moins étrange de ne voir estimer comme reproducteur le cheval de pur sang, qu'autant qu'il a donné de grandes preuves de valeur, et de n'attacher pourtant aucun prix à la constatation des qualités internes du cheval de demi sang, son dérivé?*"² Il décide donc de créer des courses d'essai au trot, préalables obligatoires aux achats d'étalons de demi sang anglo-normand au Pin, à Caen et à Alençon (arrêté du 4 Février 1848). La matière est reprise par l'arrêté du 12 Avril 1849, qui étend ces courses d'essai à 12 hippodromes dont Pau et Tarbes dans le Sud-Ouest.

Ces courses d'essai furent supprimées en 1852 après que Gayot eut été écarté de son poste, mais rétablies par le G^{al} Fleury (nommé en 1860 directeur général des Haras) par l'arrêté du 12 Février 1861 modifié par l'arrêté du 7 Février 1863. Le G^{al} Fleury dans son compte rendu d'activité de l'administration des Haras en 1861 (daté

¹ Gayot, La France chevaline, Institutions hippiques, tome III page 15

² Gayot La France chevaline, Institutions hippiques, tome I page 310

du 28 décembre) "se plait à reconnaître que ces épreuves spéciales auxquelles chaque étalon était soumis avant d'être acheté" avaient été créées en 1848 et utilisées jusque 1852.

L'esprit français, parfois teinté d'excès de rationalité, notamment dans l'administration française, avait donc conduit Gayot à appliquer les courses d'essai au trot, y compris aux demi sang du midi. Les éleveurs de ces demi-sang du midi, qu'on ne tarda pas à appeler demi sang anglo-arabes, n'utilisèrent pas les courses d'essai. Par ailleurs, les pur-sang anglo-arabes, étant assimilés au pur-sang tout simplement, disposaient de toutes les courses réservées aux pur-sang (tels que définis en 1833).

Toutefois en 1863, on finit par convenir de la différence entre pur sang (anglais) et pur sang (anglo-arabes ou arabes) et l'arrêté du 7 février 1863 créa des courses spéciales réservées aux pur sang anglo-arabes et arabes, qui furent ouvertes en 1875 également aux demi sang anglo-arabes. Telle est l'origine des courses dites de série pour les anglo-arabes dans le sud-ouest.

Ainsi en 1875 toutes les races d'étalons facteurs de chevaux de demi sang disposaient de programmes de courses permettant de tester, si ce n'est une aptitude particulière, au moins la qualité de leur membrure et leur énergie. Il semblait alors que ces tests étaient suffisants pour produire les chevaux de troupe répondant aux besoins de l'armée.

2. Les besoins de l'armée et les recettes pour les satisfaire.

En 30 ans de 1819 à 1848 l'armée a acheté en France 202 035 chevaux soit 6 734 par an et 23 243 à l'étranger, soit au total un besoin annuel moyen à couvrir de 7 500 chevaux ³, soit environ 10% de l'effectif total de chevaux militaires.

En 1897 l'armée a acheté 11.300 chevaux ⁴. Il fallait à la cavalerie des chevaux solides capables de porter le poids d'un cavalier en arme avec le paquetage complet, 125 kg dans la cavalerie lourde et 118 kg dans la légère, et les chevaux au XIX siècle étaient plus petits que de nos jours. « La taille exigée par le dernier règlement [de l'armée] est fixée ainsi qu'il suit :

Cavalerie légère	1m48 à 1m54
Cavalerie de ligne	1m51 à 1m54
Cavalerie de réserve	1m54 à 1m60 »

mentionne Ephrem Houel dans son cours de science hippique professé à l'école du Pin en 1849-50.

Pendant tout le XIXème siècle la satisfaction des besoins de l'armée était le principal souci des Haras nationaux, et le sujet d'un litige permanent avec le service des Remontes. Après la défaite de 1870, ce problème fit l'objet d'une loi, la loi Bocher du 28 mai 1874 du nom de son rapporteur, Edmond Bocher, député du Calvados. Elle décidait d'accroître l'effectif des étalons nationaux de 810 à 2500 étalons, de façon à faire face aux besoins de l'armée qui eux mêmes devaient croître avec les effectifs de chevaux militaires.

³ E. Houel, Cours de science hippique, 1858, pages 342, 343.

⁴ Cdt. Stiegelmann, La question chevaline envisagée sous ses divers points de vue 1899, page 100

Par ailleurs les recettes pour produire ces troupiers demeuraient celles mises au point en 1850 sous l'impulsion d'Eugène Gayot, directeur général des Haras de 1846 à 1852 :

- Dans le Nord-Ouest, (La Roche, Cluny, Annecy et le nord de la Loire), utilisation des étalons de pur sang pour produire des étalons de demi sang, et avec ces étalons testés par une épreuve au trot sur 4 000 m à parcourir en 14 minutes maximum, faire naître les produits de demi sang ayant le sang sous la masse pour porter le poids correspondant aux besoins des cuirassiers et des dragons.
- Dans le Sud-ouest utilisation en croisement alternatif d'étalons de pur sang anglais et arabe (et de leur hybride anglo-arabe) pour produire des demi sang anglo-arabes correspondant aux besoins de la cavalerie légère, les hussards. Gayot s'explique à plusieurs reprises avec insistance dans son livre *La France chevaline* au sujet du recours au sang arabe dans le Sud-Ouest. Il écrit, par exemple : "Dans le travail de transformation de race qui se fait dans tout le midi à la faveur du croisement alternatif, le sang arabe **retient et contient**, empêche d'aller trop vite et de dépasser brusquement les forces du sol, le sang anglais pousse à des résultats plus larges, plus prochains et plus complets"⁵, ce qui signifie en langage de notre temps que le sang anglais donnerait certes de façon plus rapide des chevaux plus qualiteux, mais qui manqueraient de rusticité si on ne recourait pas au sang arabe pour maintenir leur adaptation au milieu naturel du Sud-Ouest.

Mais il n'y avait pas que les besoins de l'armée à satisfaire , il y avait aussi ceux des civils, essentiellement pour le transport des personnes : les grands chevaux bien réussis constituaient "le luxe", destinés aux beaux attelages à quatre de la haute société, qui pouvait "mener la vie à grandes guides", c'est à dire afficher grâce à ces attelages (entre autres) son rang dans la société, ceux de moindre modèle satisfaisaient les médecins, les notaires....les vétérinaires et les commerçants qui avaient besoin de se déplacer à la campagne.

3. La contestation de Maurice de Gasté

Les militaires étaient depuis longtemps et chroniquement critiques vis à vis de l'élevage français dont ils se plaignaient qu'il ne leur fournisse pas les chevaux dont ils avaient besoin en quantité et de la qualité qui convenait. Le service de la remonte militaire entretenait avec celui des Haras des relations difficiles. Le Général Oudinot qui commanda l'Ecole de Cavalerie de Saumur et obtint la création d'un haras d'étude annexé à l'Ecole en vint à proposer en 1842 la réunion des Remontes et des Haras sous une seule autorité, militaire évidemment. Mais si pour tous les observateurs du conflit, la réunion des deux services sous une seule autorité était en effet le moyen de lui apporter une solution, on ne parvint jamais à décider lequel des deux ministères de la Guerre ou de l'Agriculture devrait abandonner ses prérogatives en ce domaine.

A- Les idées de Maurice de Gasté

Maurice de Gasté (1859-1947) déplaça le conflit du terrain de l'autorité sur celui de la technique, et il parvint après une dizaine d'années d'efforts à faire évoluer les choses. Il eut l'intuition que la sélection des étalons sur une épreuve au trot permettait de trier non pas les individus les plus "qualiteux" comme on se plaisait à le dire, mais

⁵ Gayot, *La France chevaline*, Etudes hippologiques, tome III page 309.

ceux dont la morphologie était la plus adaptée au trot rapide. Il développa ses idées dans un livre publié en 1903 "Le Modèle et les Allures". D'après ses mesures de longueurs de segments osseux et d'angles articulaires pratiquées sur un grand nombre de chevaux de différentes races, il démontra que les trotteurs avaient un bras plus court et plus incliné sur l'horizontale et un ischion plus court que les chevaux de pur sang anglais. Or, ces trois caractéristiques rendent plus difficile au cheval la maîtrise de son équilibre, plus malaisée l'allure basculante du galop et plus courtes ses allures.

B- Les moyens utilisés par M. de Gasté - Société du Cheval de Guerre - Courses A.Q.P.S.

Il prônait donc pour réagir une utilisation beaucoup plus intensive du pur sang anglais pour obtenir de véritables chevaux de selle destinés à travailler au galop et en portant un cavalier, au contraire des carrossiers sélectionnés pour tirer au trot. Pour y parvenir il créa avec ses amis officiers de cavalerie la Société du Cheval de Guerre en 1897, puis surtout il obtint en 1908 l'extension à tout le territoire des courses pour chevaux de selle, qui jusque là ne se couraient que dans les régions côtières au nord de la Gironde jusqu'en Bretagne, circonscriptions de Saintes, La Roche sur Yon, Hennebont et Lamballe. Les Haras n'étaient pas favorables à ces courses et en avaient vraisemblablement entravé le développement dans ces régions durant le demi siècle précédent. Il s'agissait donc d'un renversement de la politique de sélection des chevaux de selle, à laquelle adhèrent d'ailleurs avec enthousiasme dès 1908 les éleveurs du Charolais et de Maine Anjou. Ces courses au galop pour chevaux de selle eurent deux effets,

* l'un direct de susciter l'apparition de populations spécialisées de chevaux de selle à très fort pourcentage de sang anglais qui ont constitué progressivement un rameau des races régionales de demi sang (unifiées depuis 1958 sous l'appellation "cheval de selle français"). Ces rameaux forment maintenant une population qu'on désigne sous le terme d'A.Q.P.S. (autre que de pur sang), au sein de la race Selle Français.

- l'autre indirect de démontrer à tous les éleveurs, même à ceux qui n'envisageaient pas de produire des chevaux de selle destinés à courir, l'amélioration de l'aptitude à la selle amenée par le recours direct plus marqué qu'auparavant, au sang anglais.

4. L'apparition de l'automobilisme

A- Conséquence perçue par les éleveurs de la Manche dès 1905

La circonscription du haras de Saint-Lô, la Manche et la moitié du Calvados (rive gauche de l'Orne) fut le terroir par excellence du demi sang normand. En 1904, le nombre de saillies des étalons atteignit le chiffre record de 25 000 ! Mais en 1910 ce nombre n'était plus que de 16 500. La cause de cette décreue brutale est l'apparition de l'automobilisme, et cette cause a été rapidement perçue par les éleveurs et par le directeur du haras, M. de Pardieu, qui écrit dans son rapport de fin de monte 1905 : *"le commerce du carrossier de grand luxe est atteint par l'automobilisme, on ne vend plus facilement des paires de chevaux à des prix très élevés...toute la faveur de l'élevage moyen est depuis deux ou trois ans au gros poulain fort et volumineux"* ⁶

⁶ F.de Pardieu, Registre d'Observations, A.D. de la Manche, Fonds du Haras de St Lô

B- Réaction à cette innovation : les étalons cob

Une partie de éleveurs pour réagir à cette innovation technique, imaginèrent de changer d'objectif de production et de passer du carrossier au cheval de trait, et réclamaient pour saillir leurs juments carrossières des étalons de trait : satisfaction leur fut donnée à la fois par quelques étalons de trait (admis à regret dans l'effectif de Saint Lô) et surtout par des demi sang « cultural » qu'on dénomma du mot anglais de “cob” pour marquer que ces étalons d'un nouveau type demeuraient anglo-normands malgré leur apparence se rapprochant du trait.

C- La résistance de la « chapelle normande » aux idées de Maurice de Gasté

La loi Bocher de 1874, qui devait entraîner le triplement de l'effectif des étalons nationaux pour que la France puisse satisfaire les besoins de son armée, était pain béni pour les vendeurs d'étalons de demi sang, surtout les normands qui fournissaient la plus grande partie de ces étalons (par exemple en 1906, les Haras ont acheté 259 étalons de demi sang dont 151 à Caen, contre 63 à la Roche Sur Yon, 3 à Moulins, 29 anglo-arabes à Toulouse et 13 de provenance diverse). Ces ventes d'étalons à l'Etat finançaient la sélection des trotteurs d'hippodrome qui passionnait la plupart des fournisseurs des Haras. Il n'y avait pas de différence de race entre les étalons carrossiers vendus à l'administration trottant le kilomètre sur le pied de 2 à 3 minutes, et les trotteurs d'hippodrome qui trottaient à cette époque le kilomètre en 1'30 à 1'40, mais une différence sensible de prix : entre 1900 et 1907 par exemple il est entré dans les écuries du haras de Cluny, dont j'ai étudié toute la remonte de 1806 à 1990, 75 étalons carrossiers et 18 étalons trotteurs ayant couru. Les premiers ont été payés 5 800F en moyenne, les autres 11 600F, pendant que le prix moyen des troupiers en 1898 était de 1 500F. Les carrossiers proposés à l'administration étaient donc des demi sang pas assez rapides pour être exploités sur l'hippodrome, et les bénéfices nets qu'en tiraient leurs vendeurs étaient investis dans la sélection et l'entraînement des trotteurs.

Les critiques émises par M. de Gasté à propos des défauts des étalons carrossiers et trotteurs pour produire des troupiers furent donc durement ressenties par les grands éleveurs normands. Ils constituèrent alors un groupe de pression très efficace, appuyé sur les Haras Nationaux, dont le directeur du Haras du Pin, le Vte du Pontavice, fut le représentant le plus engagé, et les élus politiques normands. On appela ce groupe de pression « la chapelle normande ».

L'argument le plus employé par les porte-paroles de la chapelle normande était en opposition frontale avec les idées émises par M. de Gasté, puisqu'ils vantaient “la qualité” qu'apportaient les étalons demi sang sélectionnés par les courses de trot. Par exemple la chambre syndicale des éleveurs de chevaux de demi sang, dans sa séance du 31 août 1910 émettait le vœu que les Haras achètent en priorité “*tous les chevaux de **qualité démontrée**, du moment que leur modèle est suffisant, et qu'elle majore les prix d'achat afin de permettre aux éleveurs de mettre davantage en lumière la valeur réelle de leurs animaux, au lieu de laisser aux acheteurs officiels le rôle ingrat et aléatoire de deviner la **qualité** sous des apparences le plus souvent trompeuses*”⁷

Pour Maurice de Gasté au contraire la vitesse au trot est le résultat de cette déformation du modèle qu'il a décrite et pas du tout un signe de “qualité” comme voudraient le faire croire “l'Administration des Haras Normands et la Société du Demi-sang normand”. Et pour bien se faire comprendre, il écrit à la fin de son livre :

“On ne saurait trop insister sur la gravité de ce fait, et pour que le lecteur puisse en comprendre toute la portée, je vais supposer un champ de course au trot

⁷ cité par le Général Dubois dans La crise du demi-sang français, 1912, page 51.

ainsi composé : Saxon vainqueur du Derby, Chéri vainqueur du Grand Prix, Calabrais vainqueur du Grand Steeple, Daniygarth, Courant d'air, Tempête, deux ou trois des meilleurs hunters de Pau, en un mot un champ composé des vingt meilleurs chevaux et des mieux faits qu'on puisse imaginer, et d'un veau normand bien déformé.

*Que se passera-t-il ? Le veau déformé ayant seul la disposition mécanique pour faire de 1' 1'40 gagnera d'un kilomètre, non par sa qualité, bien entendu, mais grâce à sa déformation. Et que diront les Haras ? Ils diront n'en doutez pas que le veau déformé est le seul bon cheval du lot, et ils le prendront comme reproducteur et rejetteront les autres comme indignes !”.*⁸

La polémique était donc d'une grande violence et s'explique par l'importance des intérêts en cause, ceux matériels des éleveurs normands, mais aussi ceux moraux des Haras dont la recette de production des chevaux destinés à l'armée, utilisée depuis un demi siècle, était sévèrement remise en cause.

Toutefois un siècle après cette polémique on peut examiner cette querelle un peu plus sereinement et rendre justice à chacun de ses protagonistes. Les éleveurs avaient réussi avec des étalons anglo-normands à produire des chevaux plus grands, plus forts, dotés d'un appareil locomoteur de bonne nature. En revanche il leur manquait sans doute un peu de sang pour manœuvrer leur masse. L'analyse de M. de Gasté, à propos de leurs défauts de construction préjudiciables à leur utilisation sous la selle était fondée. Sa chance fût d'être prescient. Ses idées ne furent pas vérifiées à propos de la production de troupiers, puisqu'on ne fit pratiquement plus la guerre à cheval au XXème siècle. En revanche elles se révélèrent exacts pour la production de chevaux de sport, comme l'identification des premières générations de gagnants en CSO entre 1905 et 1938 le démontrera. Mais si la moitié de ces gagnants sont issus de pères pur sang anglais, leurs mères demi-sang se révélèrent de bons moules à chevaux de sport immédiatement. Les “veaux normands” défendus par les Haras n'avaient donc pas si mal préparé le terrain.

Dans le Sud-Ouest le croisement alternatif avec le sang anglais et le sang arabe sur la jumenterie régionale avait par ailleurs produit d'emblée d'excellent chevaux de sport, comme le reconnaît M. de Gasté dans *Le modèle et les allures*.

Telle était la situation de l'élevage des chevaux de demi sang au début du XXème siècle, quand une utilisation nouvelle, qui était apparue au milieu des années 70 du XIXème siècle, commença à prendre de l'importance : il s'agissait du saut d'obstacles, qui faisait partie depuis 1875 du programme des concours organisés par la S.H.F. Il s'agissait pour les chevaux d'un nouveau besoin des hommes à satisfaire : après les déplacements et la guerre, le sport.

⁸ Maurice de Gasté, *Le modèle et les allures*, ed. de 1908 page 171.

II- Apparition d'un nouveau besoin à satisfaire : le sport

1. Les débuts de l'activité de la SHF

A- Programme de ses concours en 1875-76

La révérence dont est entourée la Société Hippique française en sa qualité de société-mère du concours hippique en France est telle que nos esprits du XXIème siècle n'imaginent pas, pour la plupart, que la S.H.F. ait commencé par encourager l'élevage de chevaux français destinés au "luxe", c'est à dire aux attelages brillants utilisés par la haute société du XIXème siècle.

On trouve une trace synthétique de l'activité de la S.H.F. en 1876 dans le registre des P.V. du comité.⁹ Celui consacré au comité tenu le 1^{er} juin 1875 qui examinait le projet de programme des concours de la S.H.F. de 1876 est spécialement intéressant. La S.H.F. prévoyait la tenue de trois concours cette année là :

- à Bordeaux du 29 Janvier au 6 février : 9 jours
- à Nantes du 26 Février au 5 Mars : 9 jours
- à Paris du 26 mars au 11 Avril : 17 jours

Ces concours duraient si longtemps parce qu'ils consistaient pour l'essentiel en présentations de chevaux attelés, en quelques présentations de chevaux montés, et en des "prix spéciaux pour chevaux sautant des obstacles". Mais ces prix d'obstacles n'étaient que 34 sur 261 distribués dans les trois concours. La répartition en valeur de ces prix était la suivante

• pour chevaux attelés	92 151 F	70,7%			
• pour chevaux montés	21 279 F	16,3%			
• pour chevaux sautant des obstacles	16 871 F	12,9%			
	-----	-----			
TOTAL concours	130 301 F	100%	sur	les	trois

Les chevaux attelés et montés étaient jugés sur leur apparence extérieure, modèle, allures, et appariement (pour les chevaux d'attelage) souplesse et obéissance pour les chevaux montés qui devaient...présenter des "exercices individuels et à volonté dans toute la longueur du manège, au pas, au trot, et au galop, le saut des barrières [étant] facultatif". Ces examens prenaient évidemment beaucoup de temps ce qui explique la durée de ces concours. En 1875, année pour laquelle nous disposons d'un rapport complet présenté au même comité du 1^{er} Juin 1875¹⁰ 164, 160 et 389 chevaux avaient été engagés respectivement à Bordeaux, Nantes et Paris, mais chacun de ces chevaux se présentait plusieurs fois.

Il n'était donc consacré qu'à peine 13% des prix aux épreuves de saut d'obstacles. Comme l'écrit Donatien Levesque dans un article du Sport Universel Illustré d'avril 1906 : "*les sauts d'obstacles pour tous chevaux n'avaient été institués que comme une distraction à côté, un intermède, pour terminer gaiement les séances. Bientôt on s'aperçut que le hors d'œuvre, remplaçant le plat de résistance, devenait le moyen d'attirer le monde et le beau.....*".¹¹ C'est résumé en une phrase, l'évolution de l'activité de la S.H.F. entre sa création, et l'entre deux-guerres.

⁹ P.V. des comités de la SHF, tome II pages 112 à 124

¹⁰ P.V. des comités de la SHF, tome II pages 130 à 145

¹¹ Sport Universel Illustré, 1^{er} avril 1906, Au Concours Hippique, le Prix de l'élevage.

B- Création d'épreuves pour chevaux français sautant des obstacles

La date de création des épreuves de sauts d'obstacles n'est pas précisée par D. Levesque dans son article, mais une étude attentive des P.V. du comité permettrait de l'établir. En revanche, il écrit bien, qu'elles étaient ouvertes à *tous chevaux*, alors que la S.H.F. se proposait dans ses statuts d'encourager l'élevage national. Les épreuves dites *de classe* (grands carrossiers, carrossiers légers, chevaux de victoria, américaines, tilburys, chevaux de parc, chevaux de selle, poneys) de tailles et d'âges bien précisés étaient en effet réservées aux chevaux français. Mais quand il s'est agi de créer "cet à côté", pour terminer gaiement les concours, le comité de la S.H.F. appréhendait vraisemblablement de ne pas disposer en France de chevaux sauteurs en nombre suffisant et c'est sans doute pourquoi les prix spéciaux pour chevaux sautant des obstacles furent d'abord ouverts à tous chevaux.

D'après le texte de D. Levesque c'est en 1875 qu'a été ouverte pour ces "prix spéciaux pour chevaux sautant des obstacles" une 3^{ème} catégorie "pour les chevaux de 4 à 6 ans nés en France et inscrits au catalogue du concours pour les prix *de classe*", les autres catégories étant ouvertes :

- la 1^{ère} : aux chevaux de tout âge et de toutes nationalités montés par des officiers en uniforme ou par des gentlemen.
- la 2^{ème} : aux chevaux de tout âge et de toutes nationalités
- la 4^{ème} : aux chevaux d'armes montés par des sous officiers en uniforme

Ces catégories étaient dotées respectivement au concours de Bordeaux de 1876

- la 1^{ère} de 4 prix de 400, 300, 250 et 200 F
- la 2^{ème} de 2 prix de 800 et 500 F
- la 3^{ème} de 1 prix unique de 500 F
- la 4^{ème} de 4 prix égaux de 100 F

soit au total 3 350 F de prix. Au concours central de Paris les dotations étaient plus élevées (6 250F) et il n'y avait pas de 4^{ème} catégorie.

La 3^{ème} catégorie fut supprimée d'après D. Levesque en 1884. Toutefois *le prix des Ecoles* y suppléait d'après la S.H.F. : ce prix était en effet ouvert aux *chevaux français*, inscrits au catalogue pour *les prix de classe*, mais montés par des cavaliers des écoles de dressage de la circonscription régionale (de la S.H.F.) du lieu du concours (par ex. au concours de Bordeaux ne pouvaient monter ce *prix des Ecoles* que les cavaliers employés par les écoles de dressage du Sud-Ouest).

Toutefois, un prix analogue à l'ex 3^{ème} catégorie fut rétabli en 1904 à Bordeaux et Vichy, en 1905 à Nantes et en 1906 à Paris sous le nom de *prix de l'Elevage*. C'est cette décision, concernant le concours de Paris qui a déterminé D. Levesque à écrire son article.

C- Evolution de l'activité de la S.H.F. de 1875 à 1939

Le rapport de P. Baudouin de Mortemart de Boisse sur les concours de la S.H.F. en 1875 présenté au comité le 1^{er} Juin 1875 donne des informations très intéressantes sur l'activité de la S.H.F. dix ans après sa création.

Dates de création des concours :

Le concours de Paris d'après le rapport, semble avoir été donné pour la 10^{ème} fois en 1875. Comme il n'a pas été donné pendant l'insurrection de la Commune, il a été organisé pour la 1^{ère} fois en 1865. Le concours de Nantes écrit le rapporteur a eu lieu pour la deuxième année en 1875. Il a donc été créé en 1874. Enfin, à propos du programme de Bordeaux, il écrit : "*bien que pour une première année il soit difficile de se rendre un compte exact de la valeur d'un programme.....*" d'où on peut déduire que le concours de Bordeaux a été créé en 1875. Enfin le comité a voté le principe et accordé les subventions nécessaires pour créer en 1876 des concours à Nancy, Lyon et Lille, ce qui est confirmé dans le tableau général des prix à décerner dans les concours de 1876, par la phrase (page 112 du tome 2 des P.V.). "*la publication des programmes de prix et la date des concours de Lyon, Nancy et Lille sont réservées*".

Division en régions

Le rapporteur de 1875 ajoute : "*La France se trouvera donc divisée en cinq grandes circonscriptions hippiques ayant un caractère exclusivement régional* " : Les délimitations géographiques de ces cinq régions sont décrites dans le rapport. Elles ont évidemment chacune un des cinq concours de province : L'Ouest à Nantes, le Midi Bordeaux, le Sud Est Lyon, l'Est Nancy et le Nord Lille. Le concours central de Paris reçoit toutes ces circonscriptions réunies ainsi que la Normandie et les provinces entourant Paris.

Rôle de l'armée

Pour terminer notons aussi que les cavaliers militaires ont pour la première fois en 1875 participé aux épreuves de chevaux sautant des obstacles et à différents carrousels et que cette participation a été très appréciée du public (page 139). Le rapporteur souligne que cette initiative de l'armée avait pour but de "*montrer au public parisien que si le goût de l'équitation avait complètement disparu des masses de la population, les écoles militaires en conservaient cependant encore la tradition*". Et il conclut son rapport : "*Espérons aussi que des solennités annuelles, semblables au carrousel de 1875, viendront remettre en honneur les beaux jours de l'équitation française, jadis la première du monde, aujourd'hui si oubliée; et de son côté la S.H.F. mettra tout en œuvre pour procurer à l'armée un élément des plus importants de sa force, une nombreuse production chevaline*".

L'analyse de ces documents de 1875, éclairée par l'article postérieur de trois décennies d'un témoin et d'un acteur de cette époque montre qu'au début de la 3^{ème} République la population de chevaux de selle, dans laquelle l'armée puisait sa remonte était en fait une population de carrossiers, plus destinée à travailler sous le harnais que sous la selle. L'équitation était peu pratiquée, si ce n'est par les veneurs et les militaires. Ceci explique l'organisation des programmes des concours de la S.H.F. à l'époque, et le recours le plus fréquent aux chevaux étrangers, surtout irlandais, pour les épreuves de saut d'obstacles.

Cette situation évolua toutefois en une trentaine d'années puisque avant la guerre de 1914, la France disposait de chevaux français compétitifs dans les épreuves internationales de saut d'obstacles. Le Sport Universel Illustré cite Actéon, Double R (un étalon national anglo-arabe réformé, réemployé en compétition), Velléda, Guyenne, Fat, Abricot, Montjoie III, Vendéen, Riquiqui, Vaporisateur.

Après la guerre les concours de la S.H.F. reprirent avec des programmes comportant encore une grande part de présentations sous le harnais ou la selle, tout en faisant une place plus importante au saut d'obstacles.

Les récapitulatifs annuels des sommes gagnées par les chevaux d'obstacles publiés par la S.H.F. recensent :

En 1919 et 1920 (pour deux années donc) 18,6%	414 chevaux civils dont 77 français
En 1925 41%	356 chevaux civils dont 146 français
En 1929 64%	415 chevaux civils dont 268 français

Ces récapitulatifs annuels furent publiés par la S.H.F. elle même à partir de 1905. Ils ne donnent que les noms des gagnants et de leurs propriétaires et sont divisés en deux catégories, les gagnants civils et les gagnants militaires, d'effectif de même ordre. Le nombre moyen sur la période 1905-1939 du total des gagnants civils et militaires a été de 944 chevaux. Il a évolué de façon assez erratique sans que des raisons évidentes expliquent ces variations. Les chiffres précis sont les suivants :

Evolution du nombre de gagnants en CSO de 1905 à 1938

Année	Gts civils	Gts militaires	Gts totaux
1905	457	300	757
1906	490	344	834
1907	503	313	816
1908	565	324	889
1909	657	331	988
1910	657	315	972
1911	760	327	1087
1912	787	331	1118
1913	748	324	1072
1914	636	338	974
1919-20	414	393	807
1921	422	502	924
1922	572	506	1078
1923	445	536	981
1924	314	525	839
1925	356	613	969
1926	427	604	1031
1927	334	218	552
1928	390	467	857
1929	415	436	851
1930	428	454	882
1931	464	539	1003
1932	433	513	946
1933	459	589	1048
1934	441	639	1080
1935	476	570	1046
1936	376	548	924
1937	421	593	1014
1938	410	646	1056
Total	14257	13138	27395
Moyenne	491	453	944

2. Le problème de l'identification des gagnants des premiers concours de saut d'obstacles disputés en France

Jusqu'en 1950, les récapitulatifs des sommes gagnées de la S.H.F. ne donnent à propos des chevaux que nom, sexe, robe, mais ni année de naissance, ni à fortiori origines. Ce n'est qu'à partir de 1951 qu'ils donnent une identification complète des chevaux.

A- Méthode d'identification des gagnants de 1905 à 1939

Je suis néanmoins parvenu, en consultant *Le Sport Universel Illustré*, puis *L'Eperon* à partir de 1937, à identifier très sommairement, par le nom de leur père, 1154 gagnants de la décennie 1905-39. A commencé alors une quête d'informations qui a demandé beaucoup de déplacements et de temps. Il n'existait dans les années vingt pratiquement pas de stud-book de chevaux de selle excepté deux volumes d'étalons demi-sang normand et un volume de demi-sang anglo-arabes du Limousin. Le stud-book français répertoriant les pur-sang anglais, arabes et anglo-arabes n'a commencé à donner l'affectation géographique des étalons nationaux qu'à partir de 1930. Aussi pour localiser la plupart des étalons pères de mes gagnants m'a-t-il fallu consulter le registre matricule des étalons nationaux et celui des étalons approuvés de chaque circonscription. Les pères étant localisés, il me restait à retrouver la déclaration de naissance de chacun de ces produits, ou le plus souvent la souche du certificat de la saillie fécondante à l'origine de chacun des gagnants, sur laquelle étaient mentionnés l'année suivante au secrétariat du dépôt nom, sexe et robe du produit issu de la saillie.

Dans ma première quête d'informations, sur les gagnants de la période 1905-29, je me bornais à noter l'année de naissance du produit quand elle était incertaine, et les noms de la mère et du grand-père maternel. Dans la quête 1930-39 j'ai noté en outre le nom et l'adresse des naisseurs et j'ai résumé dans le fichier en quelques données chiffrées la carrière en CSO de chaque gagnant. Enfin j'ai pris en compte non seulement les chevaux de selle mais encore les pur-sang anglais.

Cette quête d'informations est logique et simple dans son principe, mais elle est compliquée par les différents obstacles que sont l'incertitude de l'année de naissance de certains produits, les homonymies de père ou de produit (les Gazelles, Hirondelles et autres Papillons), ou la perte des documents.

La lettre de l'année ne s'est imposée que progressivement et n'était pas encore respectée par tous les éleveurs de demi-sang dans les années trente, surtout dans le Sud-Ouest (sauf à Pau où le directeur semble y avoir veillé avec constance pour les demi-sang anglo-arabes). Il faut, en cas d'année de naissance incertaine, consulter plusieurs saisons de monte du père pour retrouver la trace du produit recherché. La carrière en CSO du cheval peut donner des repères : un cheval rencontré gagnant pour la première fois peut être âgé de 4 ou 5 ans. Ce repère est toutefois inutilisable pour les chevaux militaires qui débutaient au plus tôt à 6 ans, mais souvent à 10 ans voire plus âgés encore. Le fait que chevaux civils et militaires étaient répertoriés sur deux listes distinctes complique encore les choses : j'avais par exemple dans mon fichier un cheval civil, Jeantounet, appartenant à R. Jeanne, que je trouvais gagnant pour la première fois en 1930 d'une somme étonnamment importante de 5 100 F. La lettre J correspondant à l'année de naissance 1909 ou 1931 ne donnait aucune piste. J'eus l'explication quand je découvris par hasard un Jeantounet gagnant de 9 150 F en 1929 pour le compte du Lt. Jeanne du 9^{ème} Dragon : après sa carrière militaire, débutée sans doute à 3 ou 4 ans en 1917 ou 1918, soldée par 5 années gagnantes entre 1920 et 1929 pour le compte du 9^{ème} Dragon, il avait entamé une deuxième carrière civile durant encore deux saisons.

Les homonymies d'étalons étaient évitées au sein d'un même stud-book, surtout dans le stud-book normand, par des changements de noms immédiatement après les achats. En revanche elles n'étaient pas évitées entre stud-books rivaux (?). C'est ainsi que j'ai échoué à trouver la trace à St Lô de deux produits, Le Gâvre et La Maraîchine issus de l'étalon "Industriel". Un tel étalon normand avait pourtant bien fonctionné à St Lô à une époque compatible avec leurs années de naissance présumées. Heureusement Le Gâvre avait été la propriété de Jean Marcenat, le père de mon ami Patrick Marcenat, auquel je parlai de ce cheval. Il m'apprit immédiatement, que d'après leurs noms, ces deux chevaux étaient issus du pays nantais dont il est lui-même originaire : Le Gâvre est celui d'une forêt et les maraîchers y sont appelés des maraîchins. Il m'apprit aussi qu'il avait existé à La Roche un étalon nommé "Industriel" demi-sang vendéen. L'information se révéla exacte. Le Gâvre est né en 1928 (année des G) puisque à l'époque il était usuel de respecter ainsi la lettre de l'année précédée de l'article défini. Je n'ai pu en revanche retrouver trace de La Maraîchine dont le nom donné par l'éleveur a dû être changé avant qu'elle n'entame sa carrière sportive en 1930.

La perte des documents empêche évidemment de retrouver de façon irrémédiable la trace des produits recherchés : c'est le cas de Décandra vraisemblablement née en 1925, issue de l'étalon Le Merlerault pur-sang affecté à la station de Challans en 1924 dont le livret des souches est introuvable. Ces pertes de documents peuvent aussi être le fait du service des Archives : ainsi n'ont été cotés par les A.D. de la Corrèze que les livrets des souches des saillies des montes en 0 et 5, et que les A.D. de l'Orne ont pour l'instant renoncé à trier les déclarations de naissance des produits issus d'étalons administrés par Le Pin, tellement ces documents, en très grand nombre, leur ont été versés dans un grand désordre.

Mais cette quête réserve aussi de petits bonheurs. Ainsi dans mon fichier des gagnants des années vingt figurent deux chevaux, la jument Cocotte et le hongre Quinconce II, tous deux appartenant à M. Edouard Zéh, et issus de deux étalons de pur-sang anglais Cairo et Quinconce introuvables l'un et l'autre au stud-book. Pourtant la précision donnée par Le Sport Universel que ce Quinconce était lui-même issu de Perth ne laissait aucun doute sur sa naissance de pur-sang. Ce mystère fut élucidé par hasard à cause d'un troisième gagnant, dans les années trente, la jument Fraizia fille de Mosque : la souche de la monte 1926 de la saillie de Mosque ayant donné naissance à Fraizia, révéla que sa mère n'était autre que Cocotte née en Alsace en 1914 par Cairo, appartenant à M. Edouard Zéh demeurant à Strasbourg. Cairo et Quinconce sont donc bien des étalons de pur-sang, mais ils ont fait la monte sur un territoire administré alors par l'Allemagne et ne figurent donc pas comme étalons au stud-book français. Un courrier de mon collègue le Dr Bade, directeur du Haras de Celle au Hanovre me confirma que Cairo et Quinconce étaient bien deux étalons pur sang ayant fonctionné durant les années 10 du XXème siècle à Woefling les Sarreguemines (Moselle) alors administré par l'Allemagne.

B- Représentativité du fichier par rapport à la population totale

Dans le tableau de l'évolution du nombre des gagnants en CSO de 1905 à 1939, on a vu que le total des gagnants cités durant cette période est de 27 395, certains des chevaux cités n'ayant gagné que durant une saison, d'autres durant 2, 3 ...10 années.

Dans mon fichier, les 1 154 gagnants ont été cités 3 832 fois, ce qui permet de calculer qu'ils ont en moyenne été gagnants durant 3,32 années, c'est à dire entre 3 et 4 ans, mais certains une seule année et d'autres beaucoup plus longtemps tel *Oscar* à M. Fernand de Rovira né en 1914, Charolais p. Esca (d. s.) gagnant de 1920 à 1935 soit durant 16 années.

Selon que tous les chevaux de la population entière ont fait une carrière moyenne aussi longue que ceux de mon fichier soit 3,32 années (hypothèse haute), ou encore une carrière limitée à une seule année gagnante (hypothèse basse) les calculs montrent que la représentativité du fichier se situe entre 14% et 4,7% soit autour de 9% vraisemblablement. Sans être statisticien je pense que mon fichier donne une image fiable de la population des gagnants de la période 1905-1939.

II. Le tournant vers les chevaux de sport

Les concours hippiques ont débuté en France entre 1865 et 1875, mais je ne situe l'étude du tournant qu'a dû prendre l'élevage vers la production de chevaux de sport qu'en 1905, parce que c'est seulement à cette époque que le nombre de chevaux français exploités en saut d'obstacles est devenu significatif, ce qui a peut-être conduit la S.H.F. à publier son récapitulatif annuel des chevaux gagnants en obstacle à partir de cette année là. Elle a commencé à mentionner en marge avec son F en gras, ceux de ces gagnants qui étaient français en 1913.

1 Période 1905-39

A- Caractère généraux des chevaux du fichier

C'est à partir des 29 récapitulatifs publiés de 1905 à 1938 (pas de concours de 1915 à 1918, les concours des années 1919 et 20 ont fait l'objet d'un seul récapitulatif, et il n'en a pas été publié pour l'année 1939) que j'ai constitué mon fichier. Je cite pourtant quelques gagnants en 1939 mais notés dans l'Eperon de cette année là.

Ce fichier comprend 1.154 chevaux dont l'origine géographique est connue par la circonscription des étalons pères de ces chevaux, et 921 dont les naisseurs sont connus par leurs nom et adresse. Les circonscriptions représentées sont au nombre de 19, dont Libourne et Perpignan qui ont disparu depuis. Leur territoire est celui qu'elles avaient à l'époque, Cluny par exemple comportait la Loire et l'Allier maintenant rattachés respectivement à Annecy et Aurillac.

Répartition par race de père

PS	565		
AA	164	}	268 rameau AA
DSAA	72		
Arabe	32		
DS	116	}	321 rameau DS
DS Nd	108		
DS Trott	56		
DS Vend	20		
DS Cl	10		
DS Cht	5		
DS Nfk	3		
DS Angl	2		
DS Bret	1		
TOTAL			1 154

Le rameau anglo-arabe et le rameau DS du Nord sont à peu près à égalité d'influence. Les étalons qualifiés simplement DS sont des chevaux pour lesquels je n'ai pas été assez attentif à enregistrer l'origine géographique. Il s'agit en majorité de demi-sang autres que normands ou trotteurs pour lesquels j'ai pu réparer cette inattention par consultation du stud book des étalons normands publié en 1935, et du stud-book trotteur. Je ne peux guère préciser la répartition par race des produits, car il y a dans le fichier 233 produits dont je n'ai pu consulter la carte de la saillie dont ils sont issus, ou supposés l'être, si bien que je ne dispose pour eux d'aucune information sur les mères, donc sur leur race.

Notons tout de même que 49% de ces gagnants sont issus d'étalons de pur sang et 69 % de PS, AA, DSAA ce qui semble une confirmation des idées défendues par Maurice de Gasté sur la nécessité de recourir plus aux étalons de pur sang et aux anglo-arabes sur la jumenterie d'alors.

Notons aussi que 311 de ces 1.154 gagnants en CSO avaient avant de sauter des barres de concours été exploités en courses plates ou en obstacles soit 27%. Manifestement les cavaliers d'alors recherchaient des chevaux avec du sang ce qui laisse à penser que les demi sang de cette époque, un peu loin du sang pur, devaient être estimés trop lymphatiques pour être exploités en CSO.

B- Le fichier des gagnants originaires de la circonscription de Saint Lô

Le fichier est organisé sur deux pages. La première donne à propos de chaque cheval les informations relatives à l'élevage, la deuxième celles relatives à l'exploitation sportive en courses et CSO. La partie du fichier relative à Saint-Lô comprend 130 chevaux, dont 127 identifiés complètement (avec naisseurs). Parmi les 3 sans naisseurs, *Abricot*, un grand gagnant avant la guerre de 1914 est sans doute issu de la monte 1899, dont les livrets des souches des certificats de saillie n'ont pas été conservés. Les deux autres ont dû être exploités sous un autre nom que celui figurant sur leur certificat d'origines

- 124 de ces gagnants sont des demi sang
 - 5 sont des pur sang (je n'ai enregistré les pur sang que sur la décennie 1930-38
 - 1 est de race inconnue (issu du pur sang *Vieux Marcheur* et d'une jument que je ne connais pas.
- 60 des demi sang ont un père pur sang 49%
 - 64 des demi sang ont un père demi sang 51%
- Les codes postaux les plus représentés sont :

50480 Sainte Mère Eglise	21
50310 Montebourg	10
50300 Avranches	7
50390 St Sauveur le Vicomte	5
50500 Carentan	5

mais une analyse plus fine en groupant les codes postaux par petite région montrerait vraisemblablement que l'élevage est également pratiqué dans l'Avranchin, le Coutançais, la Hague et les cantons de Valognes, Sainte Mère Eglise, Carentan.

- Les codes postaux des gagnants de notoriété sont :

50480 Sainte Mère Eglise	4
50300 Avranches	3
50100, 380, 500, 620, 630, 750 et 14500,	chacun 1.

Il y a donc également sur ce critère de la qualité équilibre entre le nord et le sud du département.

- Les chevaux qui ont le plus gagnés sont dans l'ordre

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	Cheval		S.R.	A.N.		Rég. Elev	Père	Race	Mère et GP Maternel		Naisseur	C.P.	Commune
2	Danton	DS	HAI	1925		St Lô HN	Good Luck	PS	Lady Norfolk p Bordeaux DS	P.	Lottin	50300	St Loup
3	Bienvenu *	DS	HAI	1923		St Lô HN	Good Luck	PS	Shamrockette p Brieux DS	Victor	Hulin	50300	St Ovin
4	Belle de Nuit X*	DS	FB	1923		St Lô HN	Aveu	PS	Rachel p Hésitant DS	Ed.	Ingouf	50480	Ste Marie du Mont
5	Pair II*	DS	HB	1915		St Lô HN	Nemours	DS	Jeannette p Beauuil DS	Arthur	Piolland	50630	Octeville l'Avenel
6	Abricot	DS	HB	1900 ?		St Lô HN	Levrout	DSTrot.	Perle p Fuschia				
7	Suptil	DS	HB	1918		St Lô HN	Hospitalier	DS	Nestorienne DS p L'Amour PS	Léop.	Yvon	14500	Neuville
8	Halte Là	DS	HBf	1929		St Lô HN	Good Luck	PS	Marinette p Velu DS	L.	Roussel	50300	St Jean de La Haize
9	Exercice	DS	FB	1926		St Lô HN	Gambaideuil	PS	Teinte DS	Michel	Auvray	50480	Ste Mère Eglise
10	Arcachon *	DS	HBb	1922		St Lô HN	Gambaiseuil	PS	Mme Angot p Valet Maitre DS	Mlle	Guérin	50750	Quibou
11	Champagne	DS	HB	1924		St Lô HN	Gambaiseuil	PS	Sablatine pJacabra DS	P.	Bacheley	50480	Ste Marie du Mont
12	Gros Jean II	DS	HAI	1928		St Lô App.	Borée	PS	Natale p Daf DS	L.	Ratti	50100	Cherbourg
13	Bagatelle	DS	FAI	1923		St Lô HN	Il Ira	DSNd.	Lisette p Ouf DS	Jules	Perrée	50380	St Pair sur Mer
14	Avion III	DS	HAI	1923		St Lô HN	Jarnac	PS	Pastille p Francoeur Trott.	E.	Touzard	50620	Montmartin en Graignes
15	Tic Tac	DS	FAI	1919		St Lô HN	Ulprien DS	DS	Monade p Auteuil PS	J.	Lemelltier	50500	Méautis
16	Quinine	DS	FB	1916		St Lô HN	Jibardo	DS	Inoménée p Toucheur DS		Hauttemanières	50480	Ste Mère Eglise

	N	O	P	Q	R	S	T	U
1	Expl. Course		Propriétaire ou cavalier	An gtes	Gain maxi	An.	Total Carr.	Performances notoires
2		P.	Lion	9	28965	1935	140513	4ème Gt.CSO 1934
3		P.	Lion	12	19154	1931	78273	12ème Gt.CSO 1931
4			Tacquet et Delesalle	11	15707	1931	76295	16ème Gt CSO 1931
5		Lt	Gudin de V.	6	18943	1926	46918	CSI 1926 et 1932
6		F.de	Rovira	7	16627	1909	45799	Grand Gt avant 1914
7		MM.	Tacquet et Delsalle	6	14725	1928	42003	12ème Gt CSO 1928 1928
8		P.	Lion	5	17475	1938	34999	7ème Gt CSO 1938
9	C.P. 1929	Lt.du	Breuil	5	20931	1934	33274	CSI 1933 et 1934
10		Lt.	Bizard	7	13420	1934	33122	CSI 1934
11		Lt.de	Busnel	8	6927	1932	31652	CSI New York 1936
12	CP. 1931	Cap	Durand	3	22326	1938	30836	CSI 1936 et 1938
13		Lt. et Cne.	Gouttefarde et Jeanpierre	8	9600	1936	23560	CSI 1936 et 1938
14		Lt.	Bro de Comères	7	7230	1934	13963	CSI Berlin 1935
15		Lt	Batistelli	4	2780	1926	6730	CSI 1927
16		Lt	Bizard	3	225	1925	625	CSI 1927?

Notons à ce propos le rôle joué par le premier cavalier de notoriété de la Manche, M. Pierre Lion, d'Avranches qui a eu d'excellents résultats en concours durant la décennie 1930, se classant régulièrement parmi l'élite des cavaliers français. Les chevaux *Danton*, *Bienvenu* et *Halte-Là*, gagnants de 140.000F, 78.000F et 35.000F ont fait l'essentiel de leur carrière sous sa selle. Pierre Lion après la guerre a fait bénéficier de ses conseils de nombreux jeunes cavaliers du sud de la Manche.

C- Les élevages régionaux français durant le premier tiers du XXème siècle

Mais l'objectif principal que je m'étais fixé était d'étudier la façon dont avait été négocié le tournant de l'élevage des carrossiers et troupiers vers les chevaux de sport, à partir du XXème siècle. Le fichier tel qu'il est établi permet d'estimer la participation des grandes régions d'élevage à la production des chevaux de sport, et de mettre en lumière comment elle a évolué dans le temps, donc comment ce tournant a été pris par ces différentes régions, car il n'a pas été pris partout de la même façon.

J'ai donc établi trois hiérarchies entre les 19 circonscriptions des Haras, dans lesquelles sont nés les 1.154 gagnants en CSO entre 1905 et 1939 identifiés : une hiérarchie quantitative, une qualitative, et une hiérarchie en fonction de la part prise par chacune de ces circonscriptions dans la production des meilleurs gagnants.

La hiérarchie quantitative est tout simplement établie en fonction de la proportion des 1.154 gagnants issus de chacune des circonscriptions. Elle fournit un premier motif d'étonnement : la circonscription classée en tête, et de loin, avec 237 gagnants est Cluny, qui comprenait alors la Loire, où l'élevage de chevaux de selle était très important. Saint Lô avec 130 gagnants n'est que 4^{ème}, derrière le Pin 2^{ème}, la Roche sur Yon 3^{ème}, précédant de peu Pau 5^{ème} avec 122 gagnants. La place du Pin avec 134 gagnants est due à 33 pur-sang, que j'ai pris en compte durant la décennie 1930. La circonscription ne compte que 101 demi-sang gagnants contre 124 dans la circonscription de Saint Lô.

Hiérarchie Quantitative

Circonscription	Nb. Gts	% Gts:Total Fr.	Cl. Circo
Angers	29	2,5	11ème
Annecy	24	2,1	12ème
Aurillac	3	0,3	16ème ex.
Blois	35	3	10ème
Cluny	237	20,6	1ère
Compiègne	21	1,6	14ème
Hennebont	3	0,3	16ème ex.
La Roche sur Yon	133	11,6	3ème
Lamballe	19	1,7	13ème
Le Pin	134	11,7	2ème
Libourne	54	4,7	8ème
Pau	122	10,6	5ème
Perpignan	3	0,3	16ème ex.
Pompadour	76	6,6	7ème
Saintes	41	3,6	9ème
St Lô	130	11,2	4ème
Strasbourg	2	0,2	19ème
Tarbes	78	6,8	6ème
Villeneuve	10	0,9	15ème
Total	1154	100	

La hiérarchie qualitative est une tentative pour estimer la qualité moyenne des produits gagnants issus de chacune des circonscriptions.

Elle est basée sur la notion de gagnants notoires. A partir de 1921 le Sport Universel Illustré publiait chaque année une liste des chevaux ayant gagné dans l'année 10.000 F ou plus, soit un quinzaine de chevaux au début des années 20 à une quarantaine à la fin des années 30. Dans ces listes les chevaux étaient classés dans l'ordre de leurs gains, mais elles ne concernaient que les gagnants civils. En revanche les chevaux militaires ont été jusqu'au début des années 30 les seuls à disputer les épreuves internationales : j'ai donc aussi attribué le qualificatif de "notoires" aux chevaux militaires ayant disputé des concours internationaux.

Muni de ce critère de notoriété j'ai ensuite calculé le pourcentage de gagnants notoires par rapport aux gagnants totaux. Ce pourcentage me semble une bonne estimation de la qualité de chaque élevage régional, mais il n'est significatif que pour un nombre assez grand de gagnants totaux : par exemple le pourcentage de 29,2 pour Annecy (7/24) me semble contestable puisqu'il est calculé sur un petit nombre de gagnants. Je n'ai considéré comme significatif que les pourcentages de 5 circonscriptions sur plus de 100 gagnants.

Hiérarchie qualitative

Circonscription	Nb. Gts. Notoires	Nb. Gts	Gts notoires/Gts	Cl. significatif
Angers	4	29	13,8	
Annecy	7	24	29,2	
Aurillac	0	3	0	
Blois	6	35	17,1	
Cluny	36	237	15,2	3ème
Compiègne	4	21	19,0	
Hennebont	0	3	0	
La Roche sur Yon	13	133	9,8	5ème
Lamballe	1	19	5,3	
Le Pin	32	134	23,9	1ère
Libourne	11	54	20,4	
Pau	20	122	16,4	2ème
Perpignan	0	3	0	
Pompadour	11	76	14,5	
Saintes	6	41	14,6	
St Lô	16	130	12,4	4ème
Strasbourg	1	2	50	
Tarbes	11	78	14,1	
Villeneuve	2	10	20	
Total	180	1154		

Les 4^{ème} et 5^{ème} places de ce classement sont tenues par Saint-Lô et la Roche sur Yon avec les pourcentages respectivement de 12,4% et 9,8% alors que le Pin, Pau et Cluny ont des pourcentages de 23,9%, 16,4% et 15,2%.

La première place du Pin dans ce classement n'est pas due à la présence des PS dans l'échantillon (les 101 demi sang de l'échantillon comportent 25 gagnants notoires). Les 32 gagnants notoires du Pin sont pour 32% d'entre eux des issus de pur sang, et parmi 101 gagnants demi sang issus du Pin ayant gagné en CSO, 20 avaient couru avant de sauter soit 20% d'entre eux.

En comparaison l'élevage de la circonscription de Saint-Lô est à cette époque légèrement moins près du sang 49% des gagnants DS en CSO sont issus de pur sang, contre 55% au Pin et surtout ces gagnants ont été moins sélectionnés sur les courses de chevaux de selle : seulement 7% des DS gagnants en CSO ont couru avant de sauter contre 20% de ceux issus du Pin. Les éleveurs de Saint Lô se sont montrés un peu plus timorés à cette époque à prendre le tournant vers le sport, peut-être à cause de la production d'étalons destinés aux Haras qui devait être plus importante qu'au Pin. Il fallait garder de la masse.

La deuxième place de Pau me semble dûe au fait que le tableau des croisements utilisés dans le Sud-Ouest pour produire des pur sang anglo-arabes et des "demi sang du midi", pratiquement tous demi sang anglo-arabes, ne recourait qu'à des géniteurs bâtis en chevaux de selle depuis 1850. Le tournant vers la production de chevaux de sport était déjà pris avant que le besoin n'en apparaisse.

La troisième place de Cluny est sans doute due au recours plus déterminé qu'ailleurs aux étalons de pur sang et aux courses de chevaux de selle. C'est en effet dans cette circonscription que l'extension de courses de chevaux de selle à toute la France obtenue par Maurice de Gasté en 1908 a été accueillie avec le plus d'enthousiasme : 59% des gagnants en CSO originaires de Cluny à cette époque sont issus de pur sang et 30% ont couru avant de sauter.

La 5^{ème} place de La Roche sur Yon s'explique moins facilement : 73% des gagnants vendéens étaient issus d'étalons de pur sang et 84% avaient couru avant de sauter, deux caractéristiques a priori favorables à l'expression de la qualité. Une explication à cette apparente moindre qualité, était peut être que les éleveurs vendéens vendaient aussi un assez grand nombre d'étalons aux Haras, ce qui devait les conduire à garder du gros (un peu trop) pour séduire cette demande. Les courses pour chevaux de selle dans la circonscription de la Roche étaient anciennes (1860), mais les éleveurs de la Roche les avaient toujours utilisées avec précaution, contrairement aux éleveurs de Corlay qui les ont exploités de façon passionnée, en recourant, les premiers en France, au croisement systématique avec les étalons de pur sang. En 1920, les vendéens vendaient des étalons de demi sang, alors qu'on reprochait aux Corlaysiais d'être trop petits et légers.

- Les parts respectives dans la qualité nationale

Enfin il m'a semblé intéressant de calculer les parts des 16 circonscriptions d'où étaient originaires les 181 gagnants notoires du fichier de la période 1905-1938. Je n'ai classé que les circonscriptions ayant fait naître au moins dix de ces gagnants notoires.

Part Qualité Nationale

Circonscription	Nb. Gts Notoires	% Gts Not/Tot Not Fr.	Cl. Significatif
Angers	4	2,2	
Annecy	7	3,9	
Aurillac	0	0	
Blois	6	3,3	
Cluny	36	20	1ère
Compiègne	4	2,2	
Hennebont	0	0	
La Roche sur Yon	13	7,2	5ème
Lamballe	1	0,6	
Le Pin	32	17,8	2ème
Libourne	11	6,1	6ème ex
Pau	20	11,1	3ème
Perpignan	0	0	
Pompadour	11	6,1	6ème ex
Saintes	6	3,3	
St Lô	16	8,9	4ème
Strasbourg	1	0,6	
Tarbes	11	6,1	6ème ex
Villeneuve	2	1,1	
Total	181	100	

Il s'agit dans l'ordre de Cluny, le Pin, Pau, Saint-Lô, la Roche sur Yon, Libourne, Pompadour et Tarbes, qui ont fait naître 149 de ces 180 gagnants notoires soit 84%.

On constate à l'examen de ces trois classements, que la circonscription de Saint Lô n'occupait pas avant la deuxième guerre mondiale la place prépondérante qu'elle occupe de nos jours dans la production de chevaux de sport. Cette moindre qualité de l'élevage de la région à cette époque s'explique certainement par les hésitations des éleveurs qui bénéficiaient avant l'apparition de l'automobile d'un marché très maîtrisé, rémunérateur avec le luxe, assuré avec la remonte. Ils ont certainement balancé d'abord entre deux orientations, vers la production de cobs, option la moins risquée économiquement, ou celle de trotteurs d'hippodrome plus aléatoire. Pour s'engager dans l'option cheval de selle, il y avait bien le mouvement des Sociétés Hippiques rurales qui débutait dans la Manche, mais les cavaliers de ces sociétés utilisèrent pour la

plupart les chevaux qu'ils avaient (ou leur père) élevés. Quelques concours hippiques étaient bien organisés dans la région, mais ils étaient rares.

D- Concours hippiques organisés en France entre 1905 et 1938

Les récapitulatifs annuels de la S.H.F. rappelaient avant la liste des chevaux gagnants la liste des concours dans lesquels avaient été glanés les gains mentionnés au récapitulatif, puis à partir de 1919 le nombre de jours qu'avaient duré chacun de ces concours. J'ai dressé la liste de ces concours par circonscription, en mentionnant à part Paris où la S.H.F. organisait un concours chaque année au mois de mars qui durait trois semaines et ai cumulé pour la période 1905-38 les nombres de concours (recensés sur 26 années) et de jours de concours (recensés sur 20 années). On voit à l'examen du tableau que Saint-Lô se situe au 14^{ème} rang par nombre de concours et au 15^{ème} rang par nombre de jours de concours. De façon précise durant la période 1905-38 il a été donné en moyenne dans la circonscription de Saint-Lô de 2 à 3 concours par an qui duraient au total 1,9 jours. Ils avaient lieu à Avranches (1^{er} concours en 1914, puis 1928 sur 2 ou 3 jours), Cherbourg (1^{er} concours en 1914, puis repris en 1931 sur 2 puis 3 et 4 jours), Lion sur Mer (1 concours en 1909) et Vire (un concours régulier d'une journée à partir de 1921). Un tel programme était évidemment peu incitatif pour les éleveurs.

Notons au passage que d'autres régions d'élevage ont profité de programmes beaucoup plus encourageants, spécialement celles qui bénéficiaient d'un concours S.H.F. Ce fut le cas de Cluny, la Roche sur Yon, Libourne, avec les concours de Vichy, Nantes et Bordeaux.

Heureusement les choses allaient rapidement changer après 1945 avec l'arrivée à la direction du haras de M. de Laurens.

Cumul Période 1905-39	S/Total J. Circo	S/Total C. Circo	Cl. St Lô sur 24	Cumul Période 1905-39	S/Total J. Circo	S/Total C. Circo	Cl. St Lô sur 24
Compiègne	633	317		Compiègne	633	317	
Cluny	414	133		Paris	469	36	
Le Pin	200	104		Cluny	414	133	
Saintes	220	100		La Roche sur Yon	221	64	
Perpignan	158	94		Saintes	220	100	
Hennebont	95	70		Le Pin	200	104	
La Roche sur Yon	221	64		Libourne	196	46	
Montier en Der	128	63		Perpignan	158	94	
Blois	147	59		Blois	147	59	
Libourne	196	46		Montier en Der	128	63	
Rosières	45	43		Angers	117	42	
Angers	117	42		Pau	116	41	
Pau	116	41		Hennebont	95	70	
St Lô	62	38	14ème	Annecy	63	28	
Paris	469	36		St Lô	62	38	15ème
Aurillac	45	31		Rosières	45	43	
Tarbes	43	31		Aurillac	45	31	
Annecy	63	28		Tarbes	43	31	
Lamballe	22	27		Besançon	30	17	
Besançon	30	17		Rodez	25	15	
Rodez	25	15		Lamballe	22	27	
Pompadour	8	9		Strasbourg	22	6	
Strasbourg	22	6		Pompadour	8	9	
Villeneuve sur Lot	8	4		Villeneuve sur Lot	8	4	
Total jours	3487			Total jours	3487		
Total Concours		1418		Total Concours		1418	

2. L'évolution de l'élevage selle en France après la 2ème guerre mondiale

Je dois avouer que le bicentenaire du haras de Saint-Lô est arrivé trop vite et que je n'ai pas encore inventorié les gagnants de la période 1950-1970, comme je l'ai fait pour la période 1905-1939. Je compte débiter ce travail cette année. Il sera d'ailleurs plus facile puisqu'à partir de 1951 les récapitulatifs de la S.H.F. donnent l'identité des gagnants.

A- L'état de l'élevage de la France en 1990

Toutefois, j'ai déjà procédé à des comparaisons entre l'état de l'élevage français dans les différentes régions pour la période avant 1939, tel que je vous l'ai décrit et ce qu'il est de nos jours. Je me suis basé sur les résultats des concours hippiques en 1990 que j'ai étudié sur les fichiers de l'INRA que mon ami Bertrand Langlois a mis à ma disposition.

J'ai étudié l'année 1990¹², parce qu'à partir de cette époque, les chevaux exploités en CSO, même les plus vieux, sont tous enregistrés au SIRE, et donc je disposais pour eux de toutes les informations qui m'étaient nécessaires, dont les départements de naissance de tous ces chevaux. J'avais commencé par étudier la période de neuf années allant de 1972 (début des indices de performances de l'INRA) à 1980, période symétrique de la période 1930-38 à quatre décennies d'écart, mais beaucoup de chevaux exploités durant cette période étaient nés avant le SIRE et donc d'origine géographique ne figurant pas dans les fichiers informatiques.

Or j'ai constaté en 1990 :

- Nombre des gagnants durant l'année : 16.271, à comparer au millier de gagnants annuels durant la période 1905-39
- Des variations très importantes dans la hiérarchie quantitative des régions d'élevage, établie d'après le nombre total des gagnants originaires de chacune d'entre elles : parmi les six premières de la période 1905-39 Tarbes 6^{ème} passe à la 8^{ème} place et Pau 5^{ème} à la 20^{ème} place (à la 13^{ème} place des circonscriptions actuelles avec la Gironde que je maintiens à Libourne à des fins de comparaison avec la période 1905-39), pendant que Saint-Lô conquiert la 1^{ère} place, loin devant Le Pin qui conserve sa 2^{ème} place. Cluny de 1^{ère} passe 4^{ème}, à cause de la régression de l'élevage de la Loire et La Roche de la 3^{ème} à la 5^{ème} place. Compiègne en revanche prend la 3^{ème} place, derrière les deux circonscriptions normandes, et Blois la 6^{ème} place.
- J'ai substitué à mon critère de gagnant de notoriété, le critère plus simple de l'indice de saut d'obstacle 150. Ils étaient 152 à avoir obtenu cet indice en 1990, parmi les 16.271 gagnants. Il s'agit donc d'un critère beaucoup plus sévère que mon critère de notoriété attribué à environ 15 % des gagnants chaque année, alors que l'ISO 150 n'est obtenu que par 0,93 % des gagnants.

On note dans la hiérarchie qualitative des régions d'élevage des variations importantes par rapport à l'avant guerre : les trois premiers d'alors Le Pin, Pau et Cluny, passent aux 8^{ème}, 22^{ème} et 14^{ème} places respectivement, pendant que St Lô

¹² B. Langlois, Fichiers INRA, SGQA, Nombre gagnants par département élevage et Sélection 150, juillet et juin 2006.

conquiert la 1^{ère} place et La Roche passe de la 5^{ème} à la 3^{ème} place. Saintes prend la 2^{ème} place et confirme discrètement la bonne qualité de cet élevage, un pied dans le Sud-Ouest, un pied plus au nord.

Enfin les parts des différentes régions d'élevage dans la production des chevaux de notoriété ont également varié. Saint-Lô est également 1^{ère} sur ce critère avec une écrasante supériorité devant Le Pin qui conserve sa 2^{ème} place et La Roche qui prend la 3^{ème}. En revanche Cluny passe de la 2^{ème} à la 8^{ème} place, et Pau de la 3^{ème} à la 22^{ème}. Pau avec la Gironde qu'elle gère depuis la fermeture de Libourne est au milieu de la hiérarchie.

De façon plus synthétique j'ai aussi procédé à la comparaison des deux groupes de régions d'élevage, celui au nord d'une ligne Saintes-Cluny-Annecy, et celui du Sud-Ouest. Avant la guerre le Sud-Ouest produisait 30 % des gagnants et le centre-nord 70 % et ces chevaux avaient des chances égales de parvenir à la notoriété soit 15 %. En 1990 les circonscriptions du Sud-Ouest n'ont fourni que 19 % des gagnants, et surtout seulement 9,21 % de ceux indicés à 150 et plus. Les gagnants originaires du Sud-Ouest n'ont que 0,46 chance sur 100 d'obtenir un indice de 150 ou plus tandis que ceux nés plus au nord ont une chance plus que double (et les St Loïs presque quadruple) d'obtenir cet indice. L'anglo-arabie se trouve ainsi distancée de façon inquiétante.

Dans le même temps la circonscription de Saint-Lô avait obtenu en une vingtaine d'années entre la fin de la guerre et 1965 environ une solide première place qui est devenue progressivement hégémonique. Un progrès aussi rapide mérite une tentative d'explication.

B- La première génération des éleveurs cavaliers de la "Manche"

Des hommes aussi animaliers de façon instinctive que sont les éleveurs normands ne pouvaient guère résister à la tentation de monter à cheval. Ils l'ont fait sans doute depuis de nombreuses générations, mais quelques années avant la deuxième guerre mondiale, le mouvement de Sociétés Hippiques Rurales dont M. Miquel, directeur du Haras d'Angers avait été l'un des promoteurs en 1935, y encourageait les jeunes ruraux, et spécialement les fils d'éleveurs. Et dans la Manche cette tentation était d'autant plus vive qu'on y élevait des chevaux que leurs acheteurs "parisiens" faisaient sauter. Si des parisiens y parvenaient, pourquoi les manchots n'y parviendraient pas. Ils y sont parvenus, en grand nombre, dont quelques uns au plus haut niveau. Ce faisant ils sont devenus meilleurs sélectionneurs et démarcheurs très efficaces sur les terrains de concours, au contact de leurs camarades cavaliers.

Ce phénomène des éleveurs cavaliers méritait une enquête fouillée pour en établir une liste fournie. Une brève enquête m'a permis de constituer un fichier de 70 noms, mais il y en a certainement beaucoup plus (au moins le double).

Ils sont nés en majorité entre 1920 et 1940. Ils ont pour la plupart débuté en concours S.H.R., dont les épreuves disputées par équipe, étaient un moyen efficace d'émulation. Beaucoup ont monté les épreuves d'élevage de 4 et 5 ans, les plus douées celles de 6 ans, puis l'équivalent de nos classes C, B, A actuelles.

La gestion des concours à l'époque était moins rigoureuse et formaliste comme en témoignent les deux histoires que m'ont contées François Le Goupil, à propos du CSO de Valognes en 1952, Roger Faucon et Raymond Godard, à propos de celui de Villedieu en 1948 :

"Ma ferme était à 12km de Valognes [à Teurtheville Bocage] près de Quettehou, écrit F. Le Goupil, j'avais un chariot à quatre roues à pneus (le seul dans la région). Avec mon ouvrier nous avons arrangé des bottes de foin en guise de siège et installé les gens et enfants du village dans ce chariot, assis...Badine et Divette pour le tirer. Arrivés à Valognes les gens sont descendus, j'avais dételé les juments et les avais

attachées au chariot, quand Michel Sanson passe et me dit : “fais tu partie d’une équipe ? Il me manque un 4ème cavalier”. J’étais libre, la S.H.R. de Quettehou était forfait, car il lui manquait Jacques Lemonnier, qui avait un très bon cheval mais était au régiment... Quand passe M. Alfred Brohier : “Ah, mais François, vous êtes tout seul. Feriez vous équipe avec nous ? il nous manque un quatrième.”. “Et bien M. Brohier, faites la course avec M. Sanson. Il est parti engager. Pour moi le plaisir sera de courir l’épreuve éliminatoire en deux manches. M. Sanson a gagné la course aux engagements. Et nous fîmes deux fois quatre sans faute, fûmes sélectionnés pour Caen puis pour Paris. Notre équipe, celle de Beaumont Hague donc, était composée de :

Hubert Sanson avec Silviane du Fief

Bernard Renet avec Charlotte

Claude Gosselin avec Amour caché

François Le Goupil avec Badine.

Silviane du Fief et Charlotte étaient suitées cette année là. Il fallut les traire avant le parcours (le concours avait lieu fin juin, début juillet, et elles étaient en pleine lactation), et elles furent sevrées sur le quai de la gare de Valognes, au moment du départ pour la finale à Paris.”

A cette époque les organisateurs de concours mettaient à leur programme les épreuves dont le public était le plus friand, dont les épreuves de puissance. Pour le premier concours organisé par la S.H.R. de Villedieu, il y avait une telle épreuve, raconte Roger Faucon.

A 1m80 deux concurrents étaient encore en lice : Roger Faucon et Roger Chaignon. On monta donc la barre de 5cm. Roger Faucon la fit tomber, mais Roger Chaignon la franchit sans faute et gagna l’épreuve. Rien de bien extraordinaire, si ce n’est que Roger Chaignon montait non pas un vieux routier mais un poulain de 3 ans Bahadur, H Al foncé né en 1945 par Isère DS et Cimbale DS par El Mers PS, qu’il avait fallu débaptiser pour ne pas révéler son âge. Après cette performance, ce Bahadur né chez M. Albert Lemare, au Logis, à La Haye Pesnel, fut vendu par le père de Raymond Godard à M. de Carville pour lequel il gagna, sous sa véritable identité, 54.350F en 1949 puis 173.545F en 1950, dont le Grand Prix de Lyon, puis fut exporté en Turquie.

Certains de ces cavaliers qui ont fait des carrières courtes ou à un niveau modeste ont négligé de répondre à mon petit questionnaire. Pourtant c’est bien parce que ces éleveurs cavaliers étaient nombreux et que l’émulation était grande que les plus doués se sont révélés. J’engage donc vivement ces cavaliers modestes à vaincre leur timidité et à prendre leur place dans cette première génération des éleveurs cavaliers de la Manche. C’est un phénomène important pour l’histoire de l’élevage.

Je ne peux m’empêcher de citer quelques noms, parmi ceux qui ont monté en équivalent de nos classes A actuelles ou en épreuves internationales : J. Dillée, A. Navet, J. Brohier, JC. Evain, Ph. Henry, A. Groualle, A. Legoupil, M. Leservoisier, A. Pignolet, B. Lebrun, JP. Herpin, J. Angot, M. Houssin.....etc. Mais aussi des hommes qui après les concours hippiques se sont orientés vers les courses comme René Couetil et Roger Chaignon. Beaucoup de ces cavaliers ont été par la suite de très bons éleveurs, de chevaux et...de cavaliers !

C- L’influence de MM. de Laurens et de Royer

M. de Laurens a été directeur du haras de Saint-Lô de 1944 à 1954 secondé par son sous directeur M. de Royer, lequel fût directeur de 1967 à 1971, et avec lequel il a fait une équipe très soudée.

Dès 1946, le 12 septembre, M. de Laurens sollicitait l'appui du préfet et du conseil général de la Manche pour encourager les sociétés de concours hippiques, et soutenir « la création à Saint-Lô d'un grand concours annuel de chevaux de selle, capable d'attirer de l'Europe entière, les cavaliers qui ont pris l'habitude jusqu'à présent de se remonter au Horse Show de Dublin. Cette réunion les amènera à constater l'excellence des chevaux normands qui, préparés avec un peu plus de soins, l'emporteront sans peine sur leurs rivaux irlandais¹³ ».

M. de Royer quant à lui s'occupait spécialement du "terrain" : la formation des jeunes cavaliers lors des reprises qu'il instruisait lui même dans le manège du Haras, et l'organisation des concours hippiques, le tracé des parcours et le jury.

Grâce à leurs efforts de nombreux fils d'éleveurs débutèrent en compétition dans les concours hippiques de la circonscription dont le nombre s'accrut rapidement.

D- Les concours hippiques de la circonscription

Dès 1947 un premier concours est organisé par la S.H.F. à Saint-Lô où elle n'en avait encore jamais organisé. En 1950 17 concours d'une durée totale de 24 jours avaient lieu dans la circonscription. En 1955 c'était 23 concours durant 29 jours qui y étaient organisés. Ces nombres n'ont cessé d'augmenter depuis.

Conclusion

Au terme de cette étude, deux conclusions peuvent être tirées, l'une relative à l'élevage national, l'autre à celui de Saint-Lô.

L'analyse du fichier des gagnants des années trente semble montrer que l'élevage français de chevaux de selle était alors beaucoup plus diffus sur le territoire national, et il importe à mon avis de restaurer cette diffusion d'un élevage de qualité dans toutes les régions aptes à l'élevage. Cela passe certainement par une restauration des "races" régionales de chevaux de selle, à la manière des Allemands, dont l'outil informatique permettrait de nos jours de gérer les états civils. Ce serait une source d'émulation, donc de progrès, et une façon de mettre en lumière les terroirs, qu'il faudrait accompagner par une décentralisation du pouvoir, autrement dit par l'attribution du pouvoir sur l'élevage, exercé abusivement par les associations nationales de race, à des associations régionales ou interrégionales, telles qu'elles existaient autrefois. Pour le Sud-Ouest en outre il faut, à mon avis, réformer la définition de la race anglo-arabe de façon beaucoup plus déterminée qu'on ne l'a fait jusqu'à maintenant. J'ai souligné à propos des recettes théorisées et mises en œuvre par Gayot pour satisfaire les besoins de l'armée (en I, 1, Les besoins de l'armée...) qu'il préconisait le recours au sang arabe pour maintenir la rusticité des chevaux élevés dans le Sud-Ouest et leur adaptation au milieu naturel de cette région à cette époque. Mais depuis 150 ans, les "forces du sol", grâce aux progrès des techniques agricoles, à l'irrigation, à la sélection végétale, ont un meilleur rendement. Il n'est plus nécessaire de "retenir et contenir de peur de [les] dépasser". Certes on l'a fait et les anglos élevés depuis une quarantaine d'années sont de plus grande taille qu'ils ne l'étaient autrefois. Mais on a obtenu ce résultat, sans changer la recette, en privilégiant la sélection sur la taille par rapport à celle sur l'aptitude. Si on avait adopté une nouvelle recette, donnant naturellement des chevaux plus grands, les éleveurs auraient été déchargés du souci de la taille et auraient pu continuer à veiller à la qualité.

Cette nouvelle recette pourrait consister à diminuer le pourcentage de sang arabe nécessaire pour obtenir l'appellation anglo-arabe à une valeur symbolique pour

¹³ Registre d'observations du haras de St Lô, A.D. de la Manche, Fonds du haras de St Lô.

garder la “marque commerciale” (je propose 1/32^{ème} soit 3,12 %) et à admettre à la monte publique, pour rattraper le retard pris par la race, des étalons de selle français ou étrangers grands performers et très distingués. De nombreux éleveurs déplorent actuellement de ne pas disposer d'étalons de pur sang permettant de ramener du sang dans l'élevage. Faute de pur sang anglais trop sélectionnés sur la vitesse sur courtes distances, l'anglo-arabe pourrait être une ressource, si son tableau de croisement permettait de lui donner une aptitude plus affirmée au saut d'obstacles.

A propos de l'élevage de la Manche, il me semble qu'il pourrait valoriser mieux sa qualité s'il disposait enfin d'un équipement de mise en marché analogue à ceux de ces concurrents, allemands par exemple. Durant les treize ans passés à Saint-Lô, j'ai entendu bien souvent les élus répondre à des sollicitations des éleveurs, pour l'organisation du Normandie Horse Show ou l'aménagement du C.P.E. par exemple, et maintenant peut être pour la gestion du Haras, du fait du désengagement de l'Etat, qu'ils étaient prêts à engager la collectivité territoriale dont ils étaient membres, si de leur côté les éleveurs s'engageaient. Et tout le monde reste ainsi sur la ligne de départ mais personne ne la franchit. Et pourtant, les éleveurs sont capables de s'engager et de courir des risques, mais individuellement, jusqu'aux Jeux Olympiques et aux Championnats du Monde. En revanche ruraux et bocagers ils sont réticents à l'action collective, et même à l'action associative, comme le montre par exemple le tout petit nombre de concours hippiques organisés entre les deux guerres dans un aussi bon pays d'élevage.

Mais un encouragement déterminé extérieur, proposé à titre gratuit, peut tout d'un coup susciter l'enthousiasme et révéler les énergies latentes. C'est ce qu'ont réussi à faire MM. de Laurens et de Royer après la Libération : sans vouloir tirer la couverture vers mon ancienne maison des Haras, je crois qu'ils sont pour beaucoup dans le progrès rapide de l'élevage de la Manche au courant des années 50.

C'est pourquoi je souhaite vivement que les collectivités territoriales de la Manche s'engagent gracieusement et généreusement dans l'achèvement du centre de promotion de l'Eleavage. Je pense qu'elles en seront récompensées dans l'avenir comme MM. de Laurens et de Royer l'ont été par la magnifique réussite de l'élevage de la Manche, car dans un CPE aménagé de façon ambitieuse comme nous l'avions proposé il y a une quinzaine d'années avec M. Lerrede, le Normandie Horse Show, pourrait devenir un événement susceptible d'attirer à Saint Lô les cavaliers de l'Europe entière, comme le Horse Show de Dublin les attirent en Irlande depuis plus d'un siècle. Ainsi le vœu de M. de Laurens, formulé en septembre 1946, il y a exactement soixante ans, serait réalisé.

Uzès le 10 septembre 2006
G. Bideault

